

Projet de loi Travail

La lutte continue !

jeudi, 28 avril 2016

Depuis près de deux mois maintenant, salariés, jeunes, privés d'emploi, retraités répondent à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse pour exiger le retrait du projet de loi travail, préalable à l'ouverture d'une toute autre politique pour le progrès social. Il faut un code du travail du 21eme siècle sécurisant l'ensemble du monde du travail, offrant aux jeunes de ce pays un avenir autre que la précarité généralisée.

Les manifestations et les grèves se poursuivent malgré la période de vacances ; la mobilisation est désormais ancrée dans le pays.

Elle s'étend à l'ensemble des secteurs professionnels qui tous partagent bien aujourd'hui l'universalité des régressions sociales en préparation particulièrement à travers le projet de loi portée par la ministre du travail.

La mobilisation unitaire des cheminots porte le refus d'une convention collective du ferroviaire, porteuse de nivellement par le bas des garanties collectives de tous les salariés du secteur. Cela illustre ce qui attend toutes les professions si le projet de loi Travail allait à son terme.

Les 500 000 manifestants partout en France réaffirment qu'ils sont bien convaincus que le gouvernement doit entendre la rue et retirer son projet de loi.

D'ores est déjà de nouvelles manifestations massives sont prévues le dimanche 1er mai, jour international de lutte des travailleu-euses et de nouvelles initiatives, mobilisations, prise de parole publiques, interpellations des députés auront lieu le mardi 3 mai, jour d'ouverture du débat à l'Assemblée nationale.

Des assemblées générales s'organisent dans de très nombreuses entreprises et services, nous invitons tous les salariés à y participer pour décider des suites de la mobilisation. Nous pouvons gagner.

La lutte paie !

Les intermittents en sont exemple avec les premières victoires engrangées avec l'accord sur les règles d'assurance chômage négocié cette nuit, le Medef doit maintenant le signer, le gouvernement l'accepter.

Montreuil, le 28 avril 2016.